



D.U. Projet culturel et communication culturelle

PHOTO RECENTE
INDISPENSABLE

**FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION CONCERNANT LES CANDIDATS
A LA FORMATION
D.U. Projet culturel et communication culturelle**

NOM :
(de jeune fille)

Prénom :

Epouse :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE:

A :

PROFESSION DU PERE :
(ou du mari)

PROFESSION DE LA MERE :
(ou de l'épouse)

ADRESSE :

Tél :
Fax :
E-mail :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉCOLE OU DE L'UNIVERSITÉ D'ORIGINE :

FILIERE, MENTION ET ANNÉE DU DERNIER DIPLOME OBTENU :

SITUATION ACTUELLE :

ETUDIANT(E) SALARIE(E) AUTRE PRÉCISER :

DIPLOMES PRÉPARÉS :

DEUG LICENCE BTS DUT AUTRE

(Préciser l'appellation et les options ou mentions)

CAMPUS DE LA TOUR D'AUVERGNE

37, rue du Mal. Foch – B.P. 90431 – 22204 GUINGAMP Cédex – Tel 02 96 44 46 46 – Fax 02 96 44 44 55

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (Emplois - Emplois d'été - Stages) :

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES OU EXTRA-PROFESSIONNELLES :

PROJETS

1 – Pourquoi avez-vous choisi la formation

D.U. « Projet culturel et communication culturelle » :

- Qu'est-ce qui motive votre choix ?

2 – Qu'envisagez-vous de faire après cette formation ?

3 – Quel est l'art, quelle est l'œuvre, quel est l'auteur, qui vous mobilise et pourquoi ?

(votre choix peut se faire dans tous les domaines : l'architecture, la musique, les arts plastiques, le cinéma...)

(Merci de répondre sur une page séparée)

A :

Le :

SIGNATURE :

PIECES A JOINDRE

- 1 - Chèque de 70 € pour le traitement des dossiers (à l'ordre de l'U.C.O. Bretagne Nord).
- 2 - Curriculum vitae
- 3 – Photocopie de la carte d'identité.
- 4 - Photocopie des notes du Bac.
- 5 - Photocopie du Bac.
- 6 - Photocopie des notes de 1ère année de DEUG, BTS ou DUT ainsi que toutes les notes dont vous disposez en seconde année. Photocopie du diplôme (si déjà obtenu).
- 7 – Deux enveloppes timbrées libellées à votre adresse.

N.B. : Le dossier de pré-inscription est à adresser :

A l'attention de Monsieur Bruno GUILLERM
Lycée Jeanne d'Arc
61 rue la Fontaine
CS 20815
35708 RENNES CEDEX 7

Coût de la formation : 4400 € + Droits universitaires.

N.B. : La sélection des candidats se fait sur dossier et entretien.